



**ardèche**  
LE CONSEIL GENERAL

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler



# Randonnée cycliste et marche

## Dimanche 13 septembre 2015

Union Cycliste de l'Ardèche Méridionale organise la

# 6<sup>ème</sup> DONA VIERNA

*Départ et Arrivée au gymnase P.PIERI à Bourg St Andéol (Ardèche)*

Rando ouverte aux débutants et  
personnes à mobilité réduite

Ouverture des inscriptions et départ de  
la rando entre 7h30 et 10h

Un repas chaud vous attend à l'arrivée,  
dernier service à 14h.

**Route : 25 - 55 - 85 - 105 km.**

**Marche : 9 - 18 km.**

*Randonnée cyclotourisme sans compétition, respect obligatoire de la charte du cyclotourisme. Notamment de l'environnement et du code de la route. Port d'un casque homologué obligatoire.*

### Contact et inscription

➤ Alain FRIGANT

04-75-54-72-13

[Alain.frigant@wanadoo.fr](mailto:Alain.frigant@wanadoo.fr)

➤ Gérard PREVOT

04-75-54-70-07

[Michelle.prevot@wanadoo.fr](mailto:Michelle.prevot@wanadoo.fr)

**ABACA CANOE ARDECHE PLUS**

Le Village  
07700 ST MARTIN D'ARDECHE  
Tél. 04.75.98.73.44



**CYCLING GENERATION**

Centre Pépin Bd Gambetta  
30130 PONT ST ESPRIT  
Tél. 04.66.89.39.05



**CHC - Prêt à Porter**  
19 avenue Gaston Doumergue  
30130 Pont St Esprit  
04-66-39-13-71



## 4 parcours route

(visible sur Openrunner)

- ❖ 25 km, avec un dénivelé de 67 m
- ❖ 55 km, avec un dénivelé de 552 m et 1 ravitaillement
- ❖ 85 km, avec un dénivelé de 1173 m et 1 ravitaillement
- ❖ 105 km, avec un dénivelé de 1600 m et 2 ravitaillements

6 € pour les licenciés FFCT

8 € pour les autres

3 € pour les moins de 18 ans

*Non licencié : présenter un certificat médical récent d'aptitude à la pratique du cyclisme*

## 2 parcours marche

- ❖ 9 km - 1 ravitaillement
- ❖ 18 km - 2 ravitaillements

8 € pour les adultes

3 € pour les moins de 18 ans

## Règlement

- Cette randonnée est à allure libre, sans chronométrage, sans classement, et sans spectateur.
- Chaque participant(e), s'inscrit sous sa seule responsabilité et doit respecter le règlement fédéral.
- Le port d'un casque homologué est obligatoire
- La Dona Vierna est ouverte à toute personne en bonne santé. En vous inscrivant, vous attesté de votre état de santé.
- Les mineurs doivent justifier d'une attestation parentale, ils sont limités aux parcours vélo 25 et 55 kms, ou devront être accompagnés.
- Une inscription n'est effective qu'après paiement complet des droits ; les inscriptions annulées ne sont pas remboursés.
- Les parcours empruntent et croisent des voies ouvertes à la circulation routière. Les participant(e)s sont soumis(e)s au stricte respect du code de la route.
- En cas d'abandon, signalez-le à l'organisation.
- Une feuille de route sera remise à chaque participant lors de l'inscription sur laquelle vous trouverez le numéro de téléphone des sapeurs-pompiers et des organisateurs.
- L'horaire de clôture des parcours est 14h. Au moment du départ, l'équipe l'organisation vous rappellera l'horaire de fermeture.
- Les participant(e)s sont tenu(e)s de respecter les sites traversés en prenant soin de laisser aucun déchets sur leur passage.
- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours.
- Chaque participant déclare accepter l'utilisation de son image. Conformément à la loi informatique et liberté du 06-01-1978, vous disposez d'un droit constant d'accès et de rectification.

Tous les détails et les bulletins d'inscription sont consultables et téléchargeable sur :

[ucam.e-monsite.com](http://ucam.e-monsite.com)